

# ***ASSOCIATION DIOCESAINE DE LA MARTINIQUE***

*Dossier financier de l'exercice en Euros  
Période du 01/09/2022 au 31/12/2023*

*Activité principale de l'association :*

Nous vous présentons ci-après le dossier de l'exercice.

**Fait à**  
**Le**

## **SOMMAIRE**

- *Bilan actif-passif*
- *Compte de résultat*

**BILAN ACTIF**

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 16			Exercice N-1 31/08/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	<b>Immobilisations incorporelles</b>						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...	250 552	77 059	173 493	133 788	39 706	29.68
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	<b>Immobilisations corporelles</b>						
	Terrains	20 699 937		20 699 937	20 246 257	453 680	2.24
	Constructions	41 757 556	20 228 293	21 529 263	21 302 409	226 853	1.06
	Installations techniques Matériel et outillage	7 515 605	3 785 546	3 730 059	2 788 412	941 647	33.77
	Immobilisations corporelles en cours	3 786 556		3 786 556	4 947 334	1 160 778	23.46
	Avances et acomptes						
<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>							
<b>Immobilisations financières (1)</b>							
Participations et Créances rattachées							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres	2 532 530		2 532 530	2 534 490	1 960	0.08	
<b>Total I</b>	76 542 736	24 090 898	52 451 839	51 952 690	499 148	0.96	
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>	122 194		122 194	154 533	32 339	
	<b>Créances (2)</b>						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	122 193		122 193	133 683	11 490	8.59
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres	1 843 298	106 929	1 736 369	867 969	868 400	100.05
	Valeurs mobilières de placement	11 960 932		11 960 932	9 945 840	2 015 092	20.26
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	7 283 475		7 283 475	7 847 683	564 208	7.19
Charges constatées d'avance (2)				102 239	102 239	100.00	
<b>Total II</b>	21 332 092	106 929	21 225 163	19 051 946	2 173 217	11.41	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)						
	Primes de remboursement des emprunts (IV)						
	Ecart de conversion actif (V)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	97 874 829	24 197 827	73 677 001	71 004 636	2 672 365	3.76	

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

**BILAN PASSIF**

<b>PASSIF</b>		<b>Exercice N</b>	<b>Exercice N-1</b>	<b>Ecart N / N-1</b>	
		31/12/2023 16	31/08/2022 12	<b>Euros</b>	<b>%</b>
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>Fonds propres</b>				
	Fonds propres sans droit de reprise :				
	Fonds propres statutaires				
	Fonds propres complémentaires	9 582 446	9 582 446		
	Fonds propres avec droit de reprise :				
	Fonds statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Ecarts de réévaluation	33 369 908	33 369 908		
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité	15 353 380	14 953 799	399 581	2.67	
Autres					
Report à nouveau					
<b>Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)</b>	1 571 824	399 581	1 172 243	293.37	
<b>Situation nette (sous total)</b>	59 877 558	58 305 734	1 571 824	2.70	
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	617 255	497 259	119 996	24.13	
Provisions réglementées					
<b>Total I</b>	60 494 814	58 802 994	1 691 820	2.88	
<b>FONDS DÉDIÉS</b>	Fonds reportés liés aux legs ou donations				
	Fonds dédiés	4 175 123	3 903 976	271 147	6.95
<b>Total II</b>	4 175 123	3 903 976	271 147	6.95	
<b>PROVISIONS</b>	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
<b>Total III</b>					
<b>DETTES (1)</b>	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	3 517 751	3 842 334	324 583	8.45
	Emprunts et dettes financières diverses	4 082 773	3 297 866	784 906	23.80
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	518 754	6 477	512 277	NS
	Dettes des legs ou donations				
	Dettes fiscales et sociales	380 282	238 315	141 966	59.57
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	507 505	912 673	405 168	44.39
	Instruments de trésorerie				
	Produits constatés d'avance				
<b>Total IV</b>	9 007 065	8 297 666	709 399	8.55	
Ecarts de conversion passif (V)					
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	73 677 001	71 004 636	2 672 365	3.76	

(1) Dont à plus d'un an

Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2023 16	31/08/2022 12	Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
Ventes de biens	1 056 353	735 932	320 421	43.54
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	1 956 506	1 448 091	508 415	35.11
Parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	51 434	23 212	28 222	121.58
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public	671 505	523 847	147 658	28.19
Dons manuels	8 050 061	5 448 318	2 601 743	47.75
Mécénats	22 148	2 836	19 312	680.96
Legs, donations et assurances-vie	512 650	578 000	65 350	11.31
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	462 369	2 786 083	2 323 714	83.40
Utilisations des fonds dédiés	403 977	222 489	181 488	81.57
Autres produits	541 657	351 559	190 098	54.07
<b>Total I</b>	<b>13 728 660</b>	<b>12 120 366</b>	<b>1 608 294</b>	<b>13.27</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>				
Achats de marchandises	680 975	482 242	198 733	41.21
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	4 299 264	2 788 646	1 510 618	54.17
Aides financières	43 300	91 600	48 300	52.73
Impôts, taxes et versements assimilés	203 054	253 376	50 322	19.86
Salaires et traitements	2 370 858	1 794 084	576 774	32.15
Charges sociales	1 342 231	1 045 039	297 191	28.44
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	3 174 070	2 254 316	919 754	40.80
Dotations aux provisions	3 045	185 789	182 744	98.36
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	152 996	2 775 478	2 622 482	94.49
<b>Total II</b>	<b>12 269 792</b>	<b>11 670 571</b>	<b>599 221</b>	<b>5.13</b>
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>	<b>1 458 868</b>	<b>449 795</b>	<b>1 009 073</b>	<b>224.34</b>

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2023 16	31/08/2022 12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	212 011	59 280	152 731	257.65
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total III</b>	212 011	59 280	152 731	257.65
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	87 532	100 443	12 911	12.85
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total IV</b>	87 532	100 443	12 911	12.85
<b>2. Résultat financier (III-IV)</b>	124 479	41 164	165 643	402.40
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)</b>	1 583 347	408 631	1 174 716	287.48
<b>Produits exceptionnels</b>				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
<b>Total V</b>				
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
<b>Total VI</b>				
<b>4. Résultat exceptionnel (V-VI)</b>				
<b>Participation des salariés aux résultats (VII)</b>				
<b>Impôts sur les bénéfices (VIII)</b>	11 523	9 051	2 472	27.32
<b>Total des produits (I+III+V)</b>	13 940 671	12 179 646	1 761 025	14.46
<b>Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)</b>	12 368 847	11 780 065	588 782	5.00
<b>5. EXCEDENT OU DEFICIT</b>	1 571 824	399 581	1 172 243	293.37



**ASSOCIATION DIOCESAINE DE LA MARTINIQUE**

**Comptes agrégés**

**ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS EXERCICE 2022 / 2023**

## **1. Faits majeurs de l'exercice**

### **1.1 - Evénements principaux**

### **1.2 - Principes, règles et méthodes comptables**

- 1.2.1 - présentation des comptes
- 1.2.2 - méthode générale
- 1.2.3 - changement de méthode d'évaluation
- 1.2.4 - changement de méthode de présentation

## **2. Informations relatives au bilan**

### **2.1 Actif**

- 2.1.1 - immobilisations et amortissements
- 2.1.2 - immobilisations financières
- 2.1.3 - créances
- 2.1.4 - comptes de régularisation actif

### **2.2 Passif**

- 2.2.1 - fonds associatifs
- 2.2.2 - écart de réévaluation
- 2.2.3 - autres réserves
- 2.2.4 - subventions et fonds dédiés
- 2.2.5 - provisions pour risques et charges
- 2.2.6 - engagements retraites
- 2.2.7 - états des dettes
- 2.2.8 - fournisseurs
- 2.2.9 - dettes fiscales et sociales
- 2.2.10 - comptes de régularisation passif

## **3. Informations relatives au compte de résultat**

### **3.1 - Produits d'exploitation**

### **3.2 - Effectif moyen**

### **3.3 - Impôts sur l'excédent**

### **3.4 - Reprises sur provisions**

## **4. Autres informations**

### **4.1 - Bénévolat**

### **4.2 - Legs**

### **4.3 - Engagements hors bilan**

## 1. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

L'Association Diocésaine de la Martinique a pour but de subvenir aux frais et à l'entretien du culte catholique sous l'autorité de l'évêque, en communion avec le Saint-Siège, et conformément à la constitution de l'Eglise catholique.

### 1.1 Événements principaux de l'exercice

Les comptes annuels de l'exercice 2022/2023 pour répondre aux obligations légales, comprennent non seulement les comptes de la Curie diocésaine, des deux associations périphériques ADCOM et ADPCAM (Communication et Catéchèse), du SECO mais également l'agrégation des comptes des 47 paroisses.

L'opération photovoltaïque se poursuit avec la mise en service de six nouvelles centrales.

La loi CRPR (Confortement du Respect des Principes de la République), du 24 août 2021, a eu comme conséquences, d'une part la modification des statuts des Associations Diocésaines, d'autre part, le changement de l'exercice social qui revient à un exercice civil, de janvier à décembre. En conséquence, l'exercice 2022/2023 a une durée de 16 mois contre 12 habituellement.

Aucun fait postérieur à la clôture des comptes n'est à signaler.

### 1.2 Principes, règles et méthodes comptables

#### **1.2.1 Présentation des comptes**

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan
- le compte de résultat
- l'annexe

#### **1.2.2 Méthode générale**

Les comptes annuels ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement ANC 2018-06 du 4 décembre 2020 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les principes et conventions générales ont été appliqués dans le respect :

- des principes de prudence
- d'indépendance des services
- de la continuité des activités

conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

#### **1.2.3. Changement de méthode d'évaluation**

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu durant l'exercice.

#### **1.2.4. Changement de méthode de présentation**

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu durant l'exercice.

## 2. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

### 2.1 Actif

#### 2.1.1 – immobilisations et amortissements.

##### Immobilisations

En 2007, une équipe de professionnels a été mandatée pour effectuer l'inventaire et la réévaluation des terrains et constructions. Ce programme s'est étalé sur 4 ans. Toutes les paroisses ont été évaluées au 31/12/2010.

Les terrains dont la curie connaît la propriété à la date d'arrêté des comptes ont été reportés au bilan pour la valeur d'expertise.

Les terrains et constructions donnés à bail pour une longue durée à d'autres organismes ont été valorisés pour 1€.

Les constructions ont suivi le même principe et ont été évaluées à leur valeur de reconstruction diminuée d'un coefficient de vétusté (1% par an) et de la valeur des travaux de remise en état. Le montant net de ces constructions a été considéré comme la valeur de la structure.

Pour les églises hors agglomération foyalaïse, la valeur bilancielle est considérée comme nulle, seul le terrain est valorisé à sa valeur marchande.

Les autres immobilisations concernent les matériels de transport.

Les matériels de bureau et le mobilier et sont comptabilisés au cout historique.

##### Amortissements.

Les églises sont amorties sur une durée de vie de 80 à 100 ans.

Les autres bâtiments sont amortis sur une durée de vie de 60 à 80 ans .

Le matériel de transport est amorti sur le mode linéaire entre 3 et 5 ans.

Le matériel de bureau est amorti sur le mode linéaire entre 3 et 5 ans.

Le mobilier est amorti sur le mode linéaire entre 4 et 10 ans.

Immobilisations -(Valeurs brutes)				
Libellé	Solde N-1	Acquisitions	Cessions	Solde N
Logiciels	170 672	79 880		250 552
Terrains	20 246 257	453 680		20 699 937
Constructions	39 005 838	2 751 717		41 757 556
Installations	2 910 113	1 014 079		3 924 192
Autres immos	3 054 813	536 600		3 591 413
<b>Total</b>	<b>65 387 694</b>	<b>4 835 956</b>	<b>-</b>	<b>70 223 650</b>

<b>Montant des immobilisations en cours à la cloture de l'exercice :</b>	<b>3 786 556</b>
--	------------------

Les principales immobilisations en cours d'achèvement concernent le relais de ChateauBoeuf, les projets photovoltaïques, ainsi que les églises de Balata et Sainte Thérèse.

<b>Montant des amortissements de l'exercice :</b>	<b>3 174 070</b>
---	------------------

#### 2.1.2 -immobilisations financières

Les valeurs financières immobilisées correspondent à des valeurs de mobilisation de trésorerie. Compte tenu des cours au 31/12/23, aucune provision n'a n'a été constituée.

Les CAT ont été conservés en immobilisations financières.

### 2.1.3 - créances

Les créances constituées essentiellement d'avances de trésorerie aux prêtres et aux organismes liés, sont comptabilisées au coût historique.

Une provision complémentaire de 3k€ relative au risque de non recouvrement des dettes des pretres.

## 2.2 Passif

### 2.2.1 - fonds associatif

Correspond au fonds associatif sans droit de reprise.

	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la cloture
Fonds propres sans droit de reprise	9 582 446				9 582 446
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation	33 369 908				33 369 908
Réserves	14 953 799	399 581			15 353 380
Report à Nouveau					
Excédent ou déficit de l'exercice	399 581	- 399 581	1 571 824	-	1 571 824
<b>Situation nette</b>	<b>58 305 734</b>	<b>- 0</b>	<b>1 571 824</b>	<b>-</b>	<b>59 877 558</b>
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	497 259		178 204	58 209	617 255
Provisions réglementées					
<b>Total</b>	<b>58 802 994</b>	<b>- 0</b>	<b>1 750 028</b>	<b>58 209</b>	<b>60 494 814</b>

### 2.2.2. - écart de réévaluation.

Correspond à la contrepartie des réévaluations successives.

### 2.2.3 - autres réserves

Ce poste enregistre l'affectation des résultats excédentaires et déficitaires.

### 2.2.4 - Subventions et fonds dédiés

#### - a) subventions d'investissements

Ce poste enregistre l'ensemble des subventions pour investissements attribuées par les collectivités (une reprise de 10% a été pratiquée).

#### - b) fonds dédiés

Ce poste enregistre l'ensemble des dons provenant des fidèles à affecter aux travaux immobiliers (une reprise de 10% a été pratiquée).

<b>Fonds dédiés : emplois/ressources -Exercice 2022/2023</b>	
Solde au 01/09/22	3 903 976 €
Accroissement de l'exercice	675 124 €
Reprises amortissements	-403 977 €
Solde au 31/12/23	4 175 123 €

Les fonds non utilisés de l'exercice s'élèvent à 1 292 451€.

### **2.2.5 - provision pour risques et charges**

Aucune provision pour risque et charges comptabilisée dans l'exercice.

### **2.2.6 - engagements de retraite**

#### **a) indemnité de départ à la retraite des salariés.**

Il n'y a pas d'obligation dans la réglementation sociale de la CEF de servir d'indemnité au salarié partant en retraite. Nous n'avons donc pas constitué de provision.

#### **b) provision pour le coût futur des prêtres diocésains en retraite.**

Le nombre de prêtres devant partir en retraite dans les prochaines années ne devrait pas impacter de manière significative les résultats futurs.

La rémunération des prêtres âgés est, selon un décret Episcopal, la même que celle des prêtres en activité et l'examen de la pyramide des âges rapprochée au nombre de Grands Séminaristes fait qu'il ne devrait pas y avoir de charge supplémentaire significative.

### **2.2.7 - états des dettes**

Ce poste comprend essentiellement les offrandes de messes pour 3 967k€ (après déduction des honoraires honoraires des prêtres), ainsi que l'emprunt de 3 518k€ fait à la BRED pour financer l'opération de photovoltaïque Systeko.

### **2.2.8 – fournisseurs**

Cet exercice a vu la généralisation de l'utilisation des comptes fournisseurs, induite par le logiciel Zeendoc.

A l'actif figurent éventuellement des acomptes.

### **2.2.9 - dettes fiscales et sociales.**

Une provision pour impôt société sur les bénéfices financiers a été constituée pour 12 k€. Les cotisations sociales du mois de décembre ainsi que la provision pour congés payés apparaissent dans ce compte.

### **2.2.10 - comptes de régularisation passif**

Les factures non payées à la date de clôture de l'exercice sont positionnées dans ce compte.

### 3. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

#### **3.1 - Produits d'exploitation**

Les produits d'exploitation s'élèvent à 13 729k€, dont

Les rétrocessions de manuels religieux pour	703 k€
Les quêtes pour	6 237 k€
Les ventes d'électricité pour	341 k€
Le Denier de l'Eglise pour	1 813 k€
Le Casuel (baptêmes, mariages et enterrements) pour	955 k€
Les dons divers des fidèles	672 k€
Les produits divers pour	300 k€

#### **3.2 - Effectif moyen**

L'effectif est composé de :

Personnel laïc salarié de la curie	9 personnes
Personnel laïc salarié de maison curie	1 personne
Personnel religieux environ	68 prêtres (dont 9 retraités)
Personnel laïc salarié des paroisses environ	32 personnes
Personnel laïc salarié des associations	5 personnes

#### **3.3 - Impôts sur l'excédent**

L'association ayant pour objet l'exercice du culte catholique et n'ayant pour ressources que principalement les dons des fidèles, n'est pas assujettie à l'impôt sur les excédents.

#### **3.4 - Reprises sur provisions**

Les reprises sur provisions se sont élevées à 137k€ sur l'exercice.

Elles comprennent la provision pour dépréciation de stock Curie de 99k€.

### 4. AUTRES INFORMATIONS

#### **4.1 - Bénévolat**

L'association bénéficie du service à temps partiel d'un nombre important de laïcs pour tous les mouvements diocésains et la pastorale, qu'il est impossible de valoriser compte tenu des diverses situations.

#### **4.2 - Legs**

Le législateur a autorisé les associations diocésaines à recevoir des legs en exonération de droits d'enregistrement.

Durant cet exercice, des legs pour un montant total de 513 k€ ont été encaissés.

#### **4.3 - Engagements hors bilan**

Aucun engagement hors bilan n'a pu être répertorié durant cet exercice.

#### **4.4 - Honoraires CAC**

Les honoraires du commissaire aux comptes s'élèvent à 30k€ pour l'exercice.

#### **4-5 - Evénements postérieurs à la clôture**

Aucun fait significatif post clôture n'est à signaler.

## **ASSOCIATION DIOCESAINE de la MARTINIQUE**

Siège social :

Rue du Père Pinchon  
97200 Fort-de-France

**Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels  
Exercice clos le 31 décembre 2023**



Membre de la Compagnie Régionale  
de Fort-de-France

[mgexpertise.fr](http://mgexpertise.fr)

# ASSOCIATION DIOCESAINE de la MARTINIQUE

Siège social :  
Rue du Père Pinchon  
97200 Fort-de-France

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 décembre 2023**

Monseigneur, Messieurs les membres de l'Association,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Diocésaine relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> septembre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- 1) A l'actif de votre association figurent des immobilisations corporelles et incorporelles pour une valeur globale brute de 74 010 K€ et une valeur nette de 49 919 K€, soit 68 % du total du bilan. Les modalités d'appréciation des amortissements constatés sont décrites en annexe dans le paragraphe « 2.1.1 – Immobilisations et amortissements »

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fonde cette analyse sur la base des éléments disponibles et nous ont permis d'apprécier le caractère raisonnable des acquisitions et amortissements économiques constatés.

- 2) Les valeurs mobilières de placement figurent à l'actif pour une valeur de 11 961 K€, soit 16% du total du bilan.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fonde cette analyse sur la base des éléments disponibles et nous ont permis d'apprécier le caractère raisonnable des valeurs inscrites à l'actif.

- 3) Les disponibilités figurent à l'actif pour 7 283 K€, soit 10 % du bilan.

Nos travaux ont consisté à vérifier par sondage la conformité des états de rapprochements bancaires. Ils nous ont permis de valider le montant des disponibilités figurant à l'actif.

- 4) Les fonds dédiés figurent au passif de votre association pour une valeur globale de 4 175 K€. Les modalités de prise en compte de ces fonds sont décrites en annexe au point 2.2.4 - « Fonds dédiés ».

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fonde cette analyse sur la base des éléments disponibles et nous ont permis d'apprécier le caractère raisonnable des modalités de détermination des fonds dédiés par votre association.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du Conseil d'Administration.

**Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient au Conseil d'Administration d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe au Conseil d'Administration d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

**Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Lamentin, le 18 juin 2024

**MG Audit**  
*Commissaire aux Comptes*

Signé électroniquement le 18/06/2024 par  
Fabrice Marraud Des Grottes



**Fabrice Marraud des Grottes**  
*Gérant*

### **Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes**

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

## BILAN ACTIF

<b>ACTIF</b>		Exercice N 31/12/2023 16			Exercice N-1 31/08/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...	250 552	77 059	173 493	133 788	39 706	29.68
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	<b>Immobilisations corporelles</b>						
	Terrains	20 699 937		20 699 937	20 246 257	453 680	2.24
	Constructions	41 757 556	20 228 293	21 529 263	21 302 409	226 853	1.06
	Installations techniques Matériel et outillage	7 515 605	3 785 546	3 730 059	2 788 412	941 647	33.77
	Immobilisations corporelles en cours	3 786 556		3 786 556	4 947 334	1 160 778	23.46
	Avances et acomptes						
<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>							
<b>Immobilisations financières (1)</b>							
Participations et Créances rattachées							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres	2 532 530		2 532 530	2 534 490	1 960	0.08	
<b>Total I</b>	76 542 736	24 090 898	52 451 839	51 952 690	499 148	0.96	
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>Stocks et en cours</b>	122 194		122 194	154 533	32 339	
	<b>Créances (2)</b>						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	122 193		122 193	133 683	11 490	8.59
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres	1 843 298	106 929	1 736 369	867 969	868 400	100.05
	Valeurs mobilières de placement	11 960 932		11 960 932	9 945 840	2 015 092	20.26
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	7 283 475		7 283 475	7 847 683	564 208	7.19
Charges constatées d'avance (2)				102 239	102 239	100.00	
<b>Total II</b>	21 332 092	106 929	21 225 163	19 051 946	2 173 217	11.41	
<b>Comptes de Régularisation</b>	Frais d'émission des emprunts (III)						
	Primes de remboursement des emprunts (IV)						
	Ecarts de conversion actif (V)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	97 874 829	24 197 827	73 677 001	71 004 636	2 672 365	3.76	

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

## BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2023	16	31/08/2022	12	Euros	%
FONDS PROPRES	<b>Fonds propres</b>						
	Fonds propres sans droit de reprise :						
	Fonds propres statutaires						
	Fonds propres complémentaires	9 582 446		9 582 446			
	Fonds propres avec droit de reprise :						
	Fonds statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Ecarts de réévaluation	33 369 908		33 369 908			
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
Réserves pour projet de l'entité	15 353 380		14 953 799	399 581	2.67		
Autres							
Report à nouveau							
	<b>Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)</b>	1 571 824		399 581	1 172 243	293.37	
	<b>Situation nette (sous total)</b>	59 877 558		58 305 734	1 571 824	2.70	
	Fonds propres consommptibles						
	Subventions d'investissement	617 255		497 259	119 996	24.13	
	Provisions réglementées						
	<b>Total I</b>	60 494 814		58 802 994	1 691 820	2.88	
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations						
	Fonds dédiés	4 175 123		3 903 976	271 147	6.95	
	<b>Total II</b>	4 175 123		3 903 976	271 147	6.95	
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	<b>Total III</b>						
DETTES (I)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	3 517 751		3 842 334	324 583	8.45	
	Emprunts et dettes financières diverses	4 082 773		3 297 866	784 906	23.80	
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	518 754		6 477	512 277	NS	
	Dettes des legs ou donations						
	Dettes fiscales et sociales	380 282		238 315	141 966	59.57	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	507 505		912 673	405 168	44.39	
	Instrument de trésorerie						
	Produits constatés d'avance						
	<b>Total IV</b>	9 007 065		8 297 666	709 399	8.55	
	Ecarts de conversion passif (V)						
	<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	73 677 001		71 004 636	2 672 365	3.76	

(1) Dont à plus d'un an  
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2023	16	31/08/2022	12
			Ecart N / N-1	
			Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
Ventes de biens	1 056 353		735 932	43.54
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	1 956 506		1 448 091	35.11
Parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	51 434		23 212	121.58
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public	671 505		523 847	28.19
Dons manuels	8 050 061		5 448 318	47.75
Mécénats	22 148		2 836	680.96
Legs, donations et assurances-vie	512 650		578 000	11.31
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	462 369		2 786 083	83.40
Utilisations des fonds dédiés	403 977		222 489	81.57
Autres produits	541 657		351 559	54.07
<b>Total I</b>	<b>13 728 660</b>		<b>12 120 366</b>	<b>13.27</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>				
Achats de marchandises	680 975		482 242	41.21
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	4 299 264		2 788 646	54.17
Aides financières	43 300		91 600	52.73
Impôts, taxes et versements assimilés	203 054		253 376	19.86
Salaires et traitements	2 370 858		1 794 084	32.15
Charges sociales	1 342 231		1 045 039	28.44
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	3 174 070		2 254 316	40.80
Dotations aux provisions	3 045		185 789	98.36
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	152 996		2 775 478	94.49
<b>Total II</b>	<b>12 269 792</b>		<b>11 670 571</b>	<b>5.13</b>
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>	<b>1 458 868</b>		<b>449 795</b>	<b>224.34</b>

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2023	16/08/2022	Euros	%
<b>Produits financiers</b>				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	212 011	59 280	152 731	257.65
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total III</b>	212 011	59 280	152 731	257.65
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	87 532	100 443	12 911	12.85
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total IV</b>	87 532	100 443	12 911	12.85
<b>2. Résultat financier (III-IV)</b>	124 479	41 164	165 643	402.40
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)</b>	1 583 347	408 631	1 174 716	287.48
<b>Produits exceptionnels</b>				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
<b>Total V</b>				
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
<b>Total VI</b>				
<b>4. Résultat exceptionnel (V-VI)</b>				
<b>Participation des salariés aux résultats (VII)</b>				
<b>Impôts sur les bénéfices (VIII)</b>	11 523	9 051	2 472	27.32
<b>Total des produits (I+III+V)</b>	13 940 671	12 179 646	1 761 025	14.46
<b>Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)</b>	12 368 847	11 780 065	588 782	5.00
<b>5. EXCEDENT OU DEFICIT</b>	1 571 824	399 581	1 172 243	293.37



***ASSOCIATION DIOCESAINE DE LA MARTINIQUE***

**Comptes agrégés**

**ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS EXERCICE 2022 / 2023**

## **1. Faits majeurs de l'exercice**

### **1.1 - Evénements principaux**

### **1.2 - Principes, règles et méthodes comptables**

- 1.2.1 - présentation des comptes
- 1.2.2 - méthode générale
- 1.2.3 - changement de méthode d'évaluation
- 1.2.4 - changement de méthode de présentation

## **2. Informations relatives au bilan**

### **2.1 Actif**

- 2.1.1 - immobilisations et amortissements
- 2.1.2 - immobilisations financières
- 2.1.3 - créances
- 2.1.4 - comptes de régularisation actif

### **2.2 Passif**

- 2.2.1 - fonds associatifs
- 2.2.2 - écart de réévaluation
- 2.2.3 - autres réserves
- 2.2.4 - subventions et fonds dédiés
- 2.2.5 - provisions pour risques et charges
- 2.2.6 - engagements retraites
- 2.2.7 - états des dettes
- 2.2.8 - fournisseurs
- 2.2.9 - dettes fiscales et sociales
- 2.2.10 - comptes de régularisation passif

## **3. Informations relatives au compte de résultat**

### **3.1 - Produits d'exploitation**

### **3.2 - Effectif moyen**

### **3.3 - Impôts sur l'excédent**

### **3.4 - Reprises sur provisions**

## **4. Autres informations**

### **4.1 - Bénévolat**

### **4.2 - Legs**

### **4.3 - Engagements hors bilan**

## **1. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE**

L'Association Diocésaine de la Martinique a pour but de subvenir aux frais et à l'entretien du culte catholique sous l'autorité de l'évêque, en communion avec le Saint-Siège, et conformément à la constitution de l'Eglise catholique.

### **1.1 Événements principaux de l'exercice**

Les comptes annuels de l'exercice 2022/2023 pour répondre aux obligations légales, comprennent non seulement les comptes de la Curie diocésaine, des deux associations périphériques ADCOM et ADPCAM (Communication et Catéchèse), du SECO mais également l'agrégation des comptes des 47 paroisses.

L'opération photovoltaïque se poursuit avec la mise en service de six nouvelles centrales.

La loi CRPR (Confortement du Respect des Principes de la République), du 24 août 2021, a eu comme conséquences, d'une part la modification des statuts des Associations Diocésaines, d'autre part, le changement de l'exercice social qui revient à un exercice civil, de janvier à décembre. En conséquence, l'exercice 2022/2023 a une durée de 16 mois contre 12 habituellement.

Aucun fait postérieur à la clôture des comptes n'est à signaler.

### **1.2 Principes, règles et méthodes comptables**

#### **1.2.1 Présentation des comptes**

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan
- le compte de résultat
- l'annexe

#### **1.2.2 Méthode générale**

Les comptes annuels ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement ANC 2018-06 du 4 décembre 2020 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les principes et conventions générales ont été appliqués dans le respect :

- des principes de prudence
- d'indépendance des services
- de la continuité des activités

conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

#### **1.2.3. Changement de méthode d'évaluation**

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu durant l'exercice.

#### **1.2.4. Changement de méthode de présentation**

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu durant l'exercice.

## 2. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

### 2.1 Actif

#### 2.1.1 – immobilisations et amortissements.

##### Immobilisations

En 2007, une équipe de professionnels a été mandatée pour effectuer l'inventaire et la réévaluation des terrains et constructions. Ce programme s'est étalé sur 4 ans. Toutes les paroisses ont été évaluées au 31/12/2010.

Les terrains dont la curie connaît la propriété à la date d'arrêté des comptes ont été reportés au bilan pour la valeur d'expertise.

Les terrains et constructions donnés à bail pour une longue durée à d'autres organismes ont été valorisés pour 1€.

Les constructions ont suivi le même principe et ont été évaluées à leur valeur de reconstruction diminuée d'un coefficient de vétusté (1% par an) et de la valeur des travaux de remise en état. Le montant net de ces constructions a été considéré comme la valeur de la structure.

Pour les églises hors agglomération foyalaïse, la valeur bilancielle est considérée comme nulle, seul le terrain est valorisé à sa valeur marchande.

Les autres immobilisations concernent les matériels de transport.

Les matériels de bureau et le mobilier et sont comptabilisés au coût historique.

##### Amortissements.

Les églises sont amorties sur une durée de vie de 80 à 100 ans.

Les autres bâtiments sont amortis sur une durée de vie de 60 à 80 ans.

Le matériel de transport est amorti sur le mode linéaire entre 3 et 5 ans.

Le matériel de bureau est amorti sur le mode linéaire entre 3 et 5 ans.

Le mobilier est amorti sur le mode linéaire entre 4 et 10 ans.

Immobilisations -(Valeurs brutes)				
Libellé	Solde N-1	Acquisitions	Cessions	Solde N
Logiciels	170 672	79 880		250 552
Terrains	20 246 257	453 680		20 699 937
Constructions	39 005 838	2 751 717		41 757 556
Installations	2 910 113	1 014 079		3 924 192
Autres immos	3 054 813	536 600		3 591 413
<b>Total</b>	<b>65 387 694</b>	<b>4 835 956</b>	-	<b>70 223 650</b>

<b>Montant des immobilisations en cours à la clôture de l'exercice :</b>	<b>3 786 556</b>
--	------------------

Les principales immobilisations en cours d'achèvement concernent le relais de ChateauBoeuf, les projets photovoltaïques, ainsi que les églises de Balata et Sainte Thérèse.

<b>Montant des amortissements de l'exercice :</b>	<b>3 174 070</b>
---	------------------

#### 2.1.2 -immobilisations financières

Les valeurs financières immobilisées correspondent à des valeurs de mobilisation de trésorerie. Compte tenu des cours au 31/12/23, aucune provision n'a n'a été constituée.

Les CAT ont été conservés en immobilisations financières.

### 2.1.3 - créances

Les créances constituées essentiellement d'avances de trésorerie aux prêtres et aux organismes liés, sont comptabilisées au coût historique.

Une provision complémentaire de 3k€ relative au risque de non recouvrement des dettes des prêtres.

## 2.2 Passif

### 2.2.1 - fonds associatif

Correspond au fonds associatif sans droit de reprise.

	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	9 582 446				9 582 446
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation	33 369 908				33 369 908
Réserves	14 953 799	399 581			15 353 380
Report à Nouveau					
Excédent ou déficit de l'exercice	399 581	- 399 581	1 571 824	-	1 571 824
<b>Situation nette</b>	<b>58 305 734</b>	<b>0</b>	<b>1 571 824</b>	<b>-</b>	<b>59 877 558</b>
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	497 259		178 204	58 209	617 255
Provisions réglementées					
<b>Total</b>	<b>58 802 994</b>	<b>0</b>	<b>1 750 028</b>	<b>58 209</b>	<b>60 494 814</b>

### 2.2.2. - écart de réévaluation.

Correspond à la contrepartie des réévaluations successives.

### 2.2.3 - autres réserves

Ce poste enregistre l'affectation des résultats excédentaires et déficitaires.

### 2.2.4 - Subventions et fonds dédiés

#### - a) subventions d'investissements

Ce poste enregistre l'ensemble des subventions pour investissements attribuées par les collectivités (une reprise de 10% a été pratiquée).

#### - b) fonds dédiés

Ce poste enregistre l'ensemble des dons provenant des fidèles à affecter aux travaux immobiliers (une reprise de 10% a été pratiquée).

Fonds dédiés : emplois/ressources -Exercice 2022/2023	
Solde au 01/09/22	3 903 976 €
Accroissement de l'exercice	675 124 €
Reprises amortissements	-403 977 €
Solde au 31/12/23	4 175 123 €

Les fonds non utilisés de l'exercice s'élèvent à 1 292 451€.

### **2.2.5 - provision pour risques et charges**

Aucune provision pour risque et charges comptabilisée dans l'exercice.

### **2.2.6 - engagements de retraite**

#### **a) indemnité de départ à la retraite des salariés.**

Il n'y a pas d'obligation dans la réglementation sociale de la CEF de servir d'indemnité au salarié partant en retraite. Nous n'avons donc pas constitué de provision.

#### **b) provision pour le coût futur des prêtres diocésains en retraite.**

Le nombre de prêtres devant partir en retraite dans les prochaines années ne devrait pas impacter de manière significative les résultats futurs.

La rémunération des prêtres âgés est, selon un décret Episcopal, la même que celle des prêtres en activité et l'examen de la pyramide des âges rapprochée au nombre de Grands Séminaristes fait qu'il ne devrait pas y avoir de charge supplémentaire significative.

### **2.2.7 - états des dettes**

Ce poste comprend essentiellement les offrandes de messes pour 3 967k€ (après déduction des honoraires honoraires des prêtres), ainsi que l'emprunt de 3 518k€ fait à la BRED pour financer l'opération de photovoltaïque Systeko.

### **2.2.8 – fournisseurs**

Cet exercice a vu la généralisation de l'utilisation des comptes fournisseurs, induite par le logiciel Zeendoc.

A l'actif figurent éventuellement des acomptes.

### **2.2.9 - dettes fiscales et sociales.**

Une provision pour impôt société sur les bénéfices financiers a été constituée pour 12 k€. Les cotisations sociales du mois de décembre ainsi que la provision pour congés payés apparaissent dans ce compte.

### **2.2.10 - comptes de régularisation passif**

Les factures non payées à la date de clôture de l'exercice sont positionnées dans ce compte.

### 3. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

#### **3.1 - Produits d'exploitation**

Les produits d'exploitation s'élèvent à 13 729k€, dont

Les rétrocessions de manuels religieux pour	703 k€
Les quêtes pour	6 237 k€
Les ventes d'électricité pour	341 k€
Le Denier de l'Eglise pour	1 813 k€
Le Casuel (baptêmes, mariages et enterrements) pour	955 k€
Les dons divers des fidèles	672 k€
Les produits divers pour	300 k€

#### **3.2 - Effectif moyen**

L'effectif est composé de :

- Personnel laïc salarié de la curie 9 personnes
- Personnel laïc salarié de maison curie 1 personne
- Personnel religieux environ 68 prêtres (dont 9 retraités)
- Personnel laïc salarié des paroisses environ 32 personnes
- Personnel laïc salarié des associations 5 personnes

#### **3.3 - Impôts sur l'excédent**

L'association ayant pour objet l'exercice du culte catholique et n'ayant pour ressources que principalement les dons des fidèles, n'est pas assujettie à l'impôt sur les excédents.

#### **3.4 - Reprises sur provisions**

Les reprises sur provisions se sont élevées à 137k€ sur l'exercice.

Elles comprennent la provision pour dépréciation de stock Curie de 99k€.

### 4. AUTRES INFORMATIONS

#### **4.1 - Bénévolat**

L'association bénéficie du service à temps partiel d'un nombre important de laïcs pour tous les mouvements diocésains et la pastorale, qu'il est impossible de valoriser compte tenu des diverses situations.

#### **4.2 - Legs**

Le législateur a autorisé les associations diocésaines à recevoir des legs en exonération de droits d'enregistrement.

Durant cet exercice, des legs pour un montant total de 513 k€ ont été encaissés.

#### **4.3 - Engagements hors bilan**

Aucun engagement hors bilan n'a pu être répertorié durant cet exercice.

#### **4.4 - Honoraires CAC**

Les honoraires du commissaire aux comptes s'élèvent à 30k€ pour l'exercice.

#### **4-5 - Evénements postérieurs à la clôture**

Aucun fait significatif post clôture n'est à signaler.